SAINT-PIERRE-JOLYS ET LA RÉGION



Profil économique

Le présent rapport contient des données démographiques, sur l'emploi et les entreprises pour la région connue sous le nom de zone de travail autonome de Saint-Pierre-Jolys. Cette zone comprend :

- la municipalité de Saint-Pierre-Jolys;
- la municipalité de De Salaberry.

Les données et l'analyse contenues dans ce rapport livrent de l'information de base sur l'économie de la région, laquelle pourra être utilisée pour les initiatives stratégiques de développement économique des intervenants régionaux. En luimême, ce rapport ne privilégie aucune ligne de conduite plus qu'une autre.

Les données sur la population contenues dans ce rapport proviennent des rapports annuels de Santé Manitoba. Les données relatives au revenu et à l'éducation proviennent du recensement de 2016 de Statistique Canada et du sondage national sur les ménages de 2011 de Statistique Canada.

Les données sur l'emploi et les entreprises proviennent de l'Emsi, qui a eu recours aux sources suivantes : Structure des industries canadiennes ; Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, Enquête sur la population active et CANSIM. Ces données sont recueillies auprès des entreprises, en fonction du lieu où se situent les emplois. Les données de l'Emsi précisent le nombre d'entreprises et d'emplois dans une communauté donnée. Les données sur l'emploi sont exprimées en fonction du type de travail effectué (c-à-d. la profession) et de l'industrie à laquelle l'emploi est associé. Ces données ne précisent pas où vivent les personnes occupant ces emplois. Les données sur les entreprises sont exprimées en fonction du type d'industrie auquel appartiennent ces entreprises (p. ex. commerce de détail, construction, soins de santé, etc.). Les données ne livrent pas d'information sur la qualité des entreprises dans la région.



TABLE DES MATIÈRES

1.0	Population	3
	Figure 1 : Croissance de la population, 1991 à 2017	3
	Figure 2 : Croissance de la population dans la région par tranches d'âge, pour 2012 et 2017 et au Manitoba pour 2017	
2.0	Éducation	5
	Figure 3 : Niveau de scolarité pour la zone de travail autonome et le Manitoba en 2016	5
3.0	Revenu	6
	Figure 4 : Revenu des ménages pour la zone de travail autonome et le Manitoba, 20 et 2015	
4.0	Emplois par secteurs d'industries	7
	Figure 5 : Emplois par secteurs d'industries	7
5.0	Changements dans les emplois par secteur de l'industrie	8
	Figure 6 : Changements dans les emplois par secteur de l'industrie, juin 2018	8
	Figure 7 : Changements dans les emplois par secteur de l'industrie (réels et en pourcentages), juin 2018	10
6.0	Main-d'œuvre par métier ou profession	. 11
	Figure 8 : Main-d'œuvre par métier ou profession, juin 2018, zone de travail autonome et Manitoba	11
	Figure 9 : Douze emplois en tête de liste par catégories professionnelles en 2013 et en juin 2018	12
7.0	Entreprises par secteurs d'industries	. 13
	Figure 10 : Le nombre d'entreprises par industrie, juin 2018	13
	Figure 11 : Entreprises par taille de l'effectif, juin 2018	14
8.0	Conclusion	14

1.0 POPULATION

La croissance ou le déclin de la population au cours d'une période donnée reflètent les tendances historiques d'une région. Les données sur la population sont souvent utilisées pour mesurer la capacité de croissance d'une région au fil du temps.

La figure 1 montre que :

- Selon le rapport sur la population de Santé Manitoba (juin 2018), 4 375 personnes vivaient dans cette région en 2017.
- Entre 1991 et 2017, la population de la région a augmenté de 699 habitants (+19 %).
- Entre 2012 et 2017, la population de la région a augmenté de 189 habitants (+4,5 %).

À titre de référence, la population de l'ensemble du Manitoba a augmenté de 6,7 % entre 2012 et 2017.

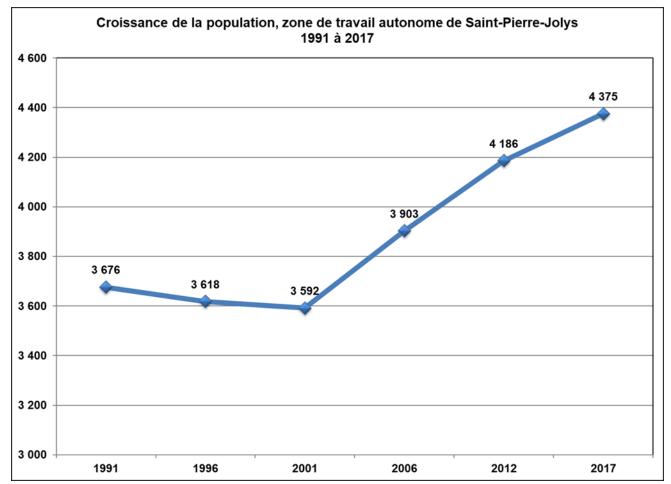


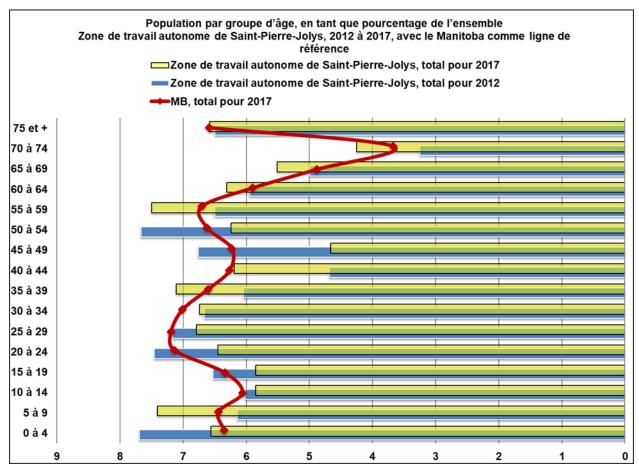
Figure 1 : Croissance de la population, 1991 à 2017

Sources des données : Rapports sur la population de Santé Manitoba : 1^{er} juin 2018; 1^{er} juin 2013; 1^{er} juin 2007; 1^{er} juin 2002; 1^{er} juin 1997; 1^{er} juin 1992

INVESTIR. BÂTIR. ACCROÎTRE.

La figure 2 montre que la population de cette région a augmenté dans les groupes d'âge de 5 à 9 ans, de 30 à 44 ans et de 55 ans à 75 ans et plus. La figure 2 montre que la population dans cette région a augmenté dans les groupes d'âge de 0 à 9 ans, de 35 à 39 ans et de 55 à 74 ans et plus. La région compte moins de personnes par groupe d'âge que la moyenne pour l'ensemble du Manitoba chez les 10 à 29 ans et chez les 45 à 54 ans.

Figure 2 : Croissance de la population dans la région par tranches d'âge, pour 2012 et 2017 et au Manitoba pour 2017



Sources des données : Rapports sur la population de Santé Manitoba : 1^{er} juin 2018; 1^{er} juin 2013

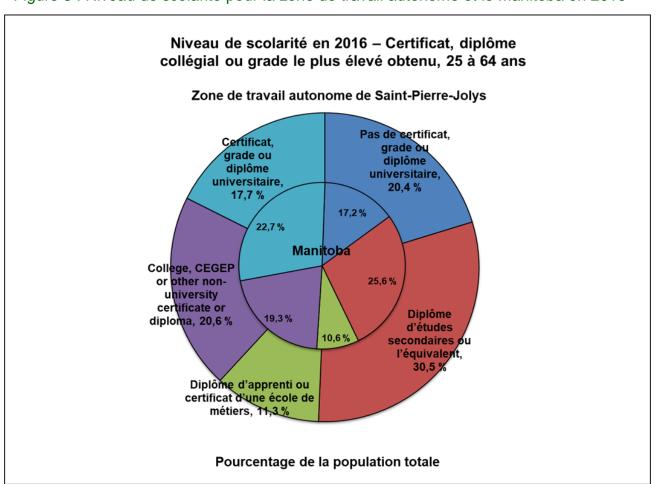
2.0 ÉDUCATION

Le niveau d'éducation d'une région donnée est lié à la croissance de l'économie locale. Il détermine si la population active qui s'y trouve revêtira un attrait pour les entreprises et les industries; il peut aussi aider à anticiper les activités en innovation et en entrepreneuriat.

La figure 3 montre que cette zone de travail autonome compte une plus grande proportion de personnes sans certificat, diplôme collégial ou grade universitaire (20,4 %); avec diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (30,5 %); avec diplôme d'apprenti ou certificat d'une école de métiers (11,3 %); ou avec certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement autre qu'universitaire (20,6 %).

La région compte une plus faible proportion de personnes titulaires d'un **certificat**, **d'un grade ou d'un diplôme universitaire** (17,7 %) que l'ensemble du Manitoba.

Figure 3 : Niveau de scolarité pour la zone de travail autonome et le Manitoba en 2016



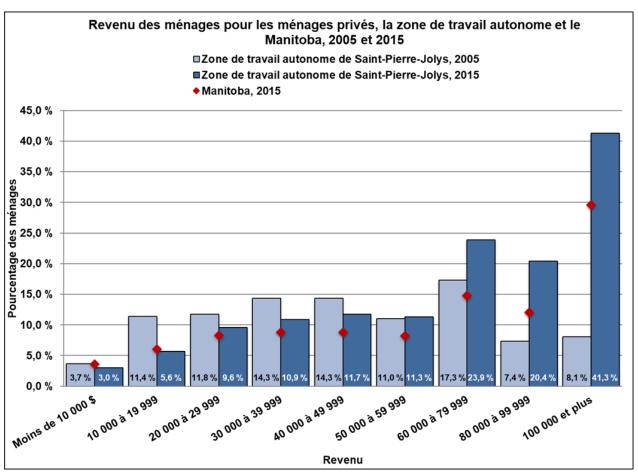
Source: Statistique Canada: Recensement de 2016

3.0 REVENU

Le revenu moyen est le revenu total provenant de toutes les sources, de tous les membres d'un ménage âgés de plus de 15 ans. Cette donnée est souvent utilisée pour évaluer le niveau de vie. Le revenu du ménage est souvent lié au niveau de scolarité; ainsi, plus le niveau de scolarité augmente, plus le revenu du ménage augmente lui aussi.

La figure 4 montre que le pourcentage des ménages dont le revenu se situe dans la tranche la plus basse a diminué et est sensiblement le même que la moyenne provinciale. Le pourcentage des ménages dans les trois tranches de revenu les plus élevées a augmenté et est plus important que la moyenne provinciale.

Figure 4 : Revenu des ménages pour la zone de travail autonome et le Manitoba, 2005 et 2015



Source des données : Statistique Canada : Recensement de 2006; sondage national sur les ménages de 2016

Remarque : Les données pour 2010 ne sont pas disponibles.

4.0 EMPLOIS PAR SECTEURS D'INDUSTRIES

Le dynamisme et la diversité de la main-d'œuvre peuvent être analysés en divisant les industries en trois types :

- le secteur **primaire** industries qui extraient ou produisent des matières premières, par exemple l'**agriculture**.
- le secteur **secondaire** industries qui transforment les matières premières en biens, par exemple la **fabrication**.
- le secteur tertiaire industries qui fournissent des biens et des services aux entreprises et aux consommateurs, par exemple le secteur de la comptabilité ou du commerce de détail.

Les secteurs **primaires** et **secondaires** sont désignés sous le nom de **secteur de la production de biens**. Le secteur **tertiaire** est aussi désigné sous le nom de **secteur des services**. Les industries et les emplois sont classés en fonction du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (en anglais, NAICS).

En juin 2018, on comptait 1 633 emplois dans la zone de travail autonome (Emsi 2018.3).

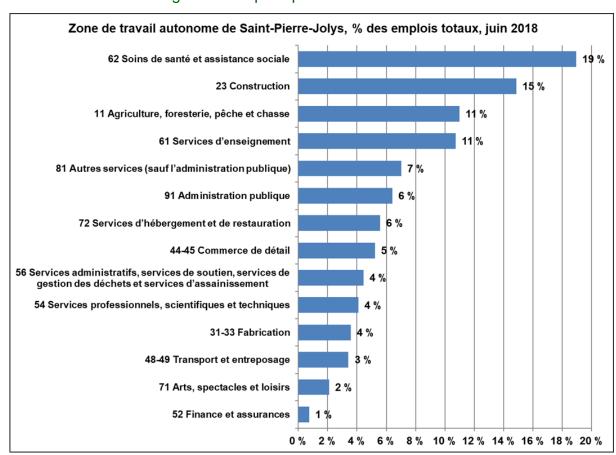


Figure 5: Emplois par secteurs d'industries

La figure 5 montre que:

- 11 % des emplois dans la région se situent dans les secteurs primaires de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse;
- 19 % des emplois se trouvent dans les secteurs secondaires de la **construction** et de la **fabrication**;
- 70 % des emplois se situent dans le secteur tertiaire;
- 36 % des emplois se situent dans des secteurs traditionnellement financés par le gouvernement (éducation, soins de santé et administration publique).

5.0 CHANGEMENTS DANS LES EMPLOIS PAR SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Les variations dans le nombre d'emplois reflètent la façon dont évolue l'économie d'une région.

La figure 6 montre que les plus importants changements ont eu lieu dans le secteur de la **construction** avec un gain de 113 emplois entre 2013 et juin 2018. Les secteurs ayant essuyé les plus importantes pertes d'emploi ont été ceux de l'**agriculture**, de la **foresterie**, de la **pêche** et de la **chasse**, avec une perte de 32 emplois entre 2013 et juin 2018.

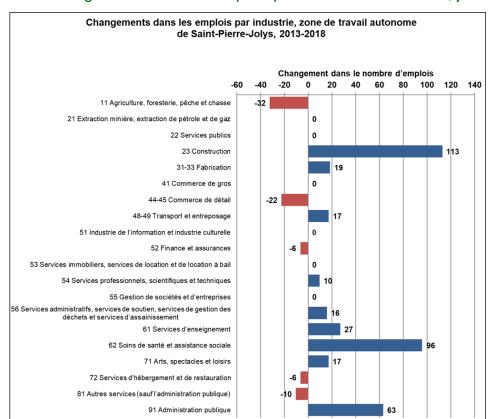


Figure 6 : Changements dans les emplois par secteur de l'industrie, juin 2018



La figure 7 montre que :

- En juin 2018, on comptait 1 633 emplois dans la région, soit une augmentation de 289 emplois (+21,5 %) par rapport à 2013. En comparaison, l'augmentation a été de 4 % pour le Manitoba.
- Dans le secteur de la production de biens, il y avait 480 emplois, soit 99 emplois de plus (+26 %) qu'en 2013. Dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, on a perdu 32 emplois (-15,2 %). Il n'y avait aucun emploi dans le secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz, ni non plus dans le secteur des services publics. On comptait 243 emplois dans le secteur de la construction, soit un gain de 113 emplois (+87 %) et un gain de 19 emplois (+46,5 %) dans le secteur de la fabrication.
- En juin 2018, on comptait 1 122 emplois dans le secteur des services, soit un gain de 176 emplois (+18,5 %).

Figure 7 : Changements dans les emplois par secteur de l'industrie (réels et en pourcentages), juin 2018

	Zone de travail autonome de Saint-Pierre-Jolys			
	Le nombre d'emplois, 2013	Le nombre d'emplois, juin 2018	Changements réels – de 2013 à juin 2018	% de changement – de 2013 à juin 2018
ENSEMBLE DES INDUSTRIES	1 344	1 633	289	21,5 %
Industries de production de biens	381	480	99	26 %
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	212	179	-32	-15,2 %
21 Extraction minière, extraction de pétrole et de gaz	0	0	0	
22 Services publics	0	0	0	
23 Construction	130	243	113	87 %
31-33 Fabrication	40	58	19	46,5 %
Industries des services	947	1 122	176	18,5 %
41 Commerce de gros	25	< 10		
44-45 Commerce de détail	108	85	-22	-20,9 %
48-49 Transport et entreposage	38	56	17	45,2 %
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	< 10	< 10		
52 Finance et assurances	19	12	-6	-34,6 %
53 Services immobiliers, services de location et de location à bail	< 10	0		
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	57	67	10	16,7 %
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	57	72	16	28 %
61 Services d'enseignement	148	175	27	18,3 %
62 Soins de santé et assistance sociale	214	310	96	44,9 %
71 Arts, spectacles et loisirs	17	34	17	101,7 %
72 Services d'hébergement et de restauration	97	91	-6	-6,5 %
81 Autres services (sauf l'administration publique)	125	115	-10	-8,3 %
91 Administration publique	42	105	63	151,8 %
Non classés	11	17	6	52,7 %

Source des données : Emsi 2018.3. Note : Les données peuvent ne pas s'additionner correctement, car elles ont été arrondies.

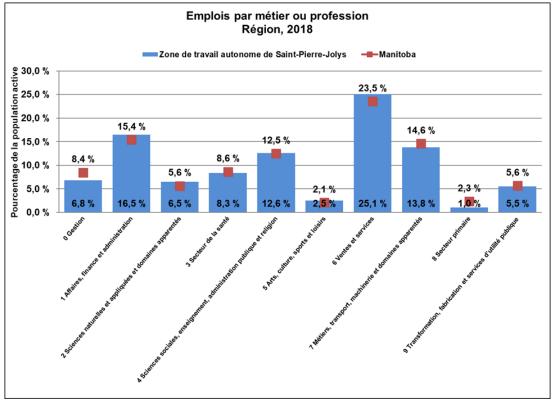
6.0 MAIN-D'ŒUVRE PAR MÉTIER OU PROFESSION

La répartition des diverses professions et des métiers est un autre moyen d'établir les caractéristiques de la population active d'une région donnée.

La figure 8 montre que :

- Le plus fort pourcentage de travailleurs se trouve dans le secteur des **métiers de** la vente et des services (25,1 %), suivi des **professions liées aux entreprises**, à la finance et à l'administration (16,5 %).
- Au Manitoba, le plus fort pourcentage de travailleurs se trouve dans le secteur des métiers de la vente et des services (23,5 %), suivi des professions liées aux entreprises, à la finance et à l'administration (15,4 %).
- La région comporte un pourcentage plus élevé que la moyenne du Manitoba dans les domaines des professions liées aux entreprises, à la finance et à l'administration; des sciences appliquées et des professions connexes; des professions de l'enseignement, du droit, des services sociaux, des services communautaires et gouvernementaux; des professions du domaine des arts, de la culture, des loisirs et des sports; et des métiers de la vente et des services.

Figure 8 : Main-d'œuvre par métier ou profession, juin 2018, zone de travail autonome et Manitoba



Lorsque l'on considère des métiers ou professions plus précis dans la région, la figure 9 révèle que :

- La profession la plus courante est celle de gestionnaire dans le secteur de l'agriculture, avec 71 personnes occupant ce type d'emploi, suivi par les professeurs et chargés de cours universitaires, avec 65 personnes.
- Dix métiers ou professions sur douze sont habituellement associés au secteur tertiaire.

Figure 9 : Douze emplois en tête de liste par catégories professionnelles en 2013 et en juin 2018



7.0 ENTREPRISES PAR SECTEURS D'INDUSTRIES

Établir le nombre d'entreprises dans la région et le nombre de personnes qu'elles emploient offre un autre point de vue lors de l'examen d'une économie régionale. Il est important de noter que certaines entreprises sont formées d'un seul employé, travailleur autonome, et ne comptent pas d'autre effectif comme tel.

En juin 2018, on comptait 426 entreprises dans la région (Emsi 2018.3).

La figure 10 montre que :

 La plupart des entreprises se situent dans le secteur primaire, soit en agriculture, foresterie, pêche et chasse, avec 116 entreprises, suivi du secteur de la construction avec 64 entreprises.

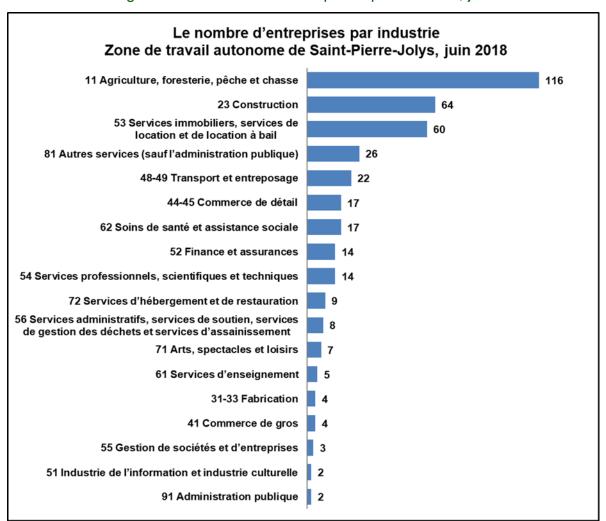


Figure 10 : Le nombre d'entreprises par industrie, juin 2018

Source des données : Emsi 2018.3 Remarque : Ce tableau ne comprend pas toutes les entreprises.

La figure 11 montre que la plupart des entreprises de la région sont exploitées par des travailleurs autonomes. Le deuxième type d'entreprise le plus courant est celui des entreprises qui emploient d'une à quatre personnes.

Figure 11 : Entreprises par taille de l'effectif, juin 2018

Le nombre d'employés	Le nombre d'entreprises		
Indéterminé (travailleurs autonomes)	313		
1 à 4	56		
5 à 9	37		
10 à 19	8		
20 à 49	9		
50 à 99	2		
100 à 199	1		
200 à 499	0		
500 et +	0		
Total	426		

Source des données : Emsi 2018.3

8.0 Conclusion

Les dirigeants régionaux sont invités à enquêter auprès des principales entreprises, institutions (p. ex. dans le secteur de la santé ou de l'éducation) et organisations communautaires, et à les consulter afin de cerner et de convenir d'un ensemble de cibles économiques pour la région, et de collaborer pour la croissance et la diversification de l'économie.